
MOTION DE FÉLICITATIONS SECTION LOCALE 4250

Il est proposé par : Benoît Bouchard
Secondé par : Lucie Levasseur

Que les membres du Bureau adressent une motion de félicitations aux membres de la section locale 4250 pour le renouvellement de leur convention collective.

Adoptée unanimement

Cette résolution a été adoptée par les membres du Bureau du SCFP-Québec le 14 janvier 2014 lors de la séance régulière tenue à Montréal sous la présidence de M^{me} Lucie Levasseur.



*Denis Bolduc
Secrétaire général*
